

NMG annonce la clôture du placement privé de 50 M\$ US par Mitsui, Pallinghurst et Investissement Québec

MONTREAL, CANADA, 8 novembre 2022 – Nouveau Monde Graphite Inc. (« NMG » ou la « Société ») ([NYSE : NMG](#), [TSX.V : NOU](#)) annonce la clôture de son placement privé annoncé le 20 octobre 2022 (le « Placement privé ») de billets convertibles non garantis (les « Billets convertibles ») pour un produit brut total de 50 millions \$ US conformément aux conventions de souscription conclues entre la Société et chacun de Mitsui & Co., Ltd. (« Mitsui ») ([TYO : 8031](#)), *Pallinghurst Bond Limited* (« Pallinghurst ») et Investissement Québec (« IQ ») le 19 octobre 2022. Dans le cadre du Placement privé, Mitsui a souscrit un billet convertible de 25 millions \$ US, tandis que Pallinghurst et IQ ont souscrit chacun un billet convertible de 12,5 millions \$ US. La Société prévoit utiliser le produit du Placement privé afin d’optimiser, au cours des prochains mois, l’étude de faisabilité portant sur les opérations commerciales intégrées de la phase 2 de NMG datée du 6 juillet 2022 et déposée sur SEDAR et EDGAR le 10 août 2022.

Les Billets convertibles sont assujettis à une période de restriction de quatre mois et un jour expirant le 9 mars 2023 (y compris les actions ordinaires de la Société et les bons de souscription de la Société pouvant être émis lors de la conversion des Billets convertibles, s'ils sont émis avant l’expiration de cette période).

Pour plus d’information concernant le Placement privé et les Billets convertibles, veuillez-vous référer au communiqué de presse de NMG daté du 20 octobre 2022, disponible sous le profil de NMG sur SEDAR à www.sedar.com et sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site web de NMG à : <https://nmg.com/fr/panasonic-offtake/>.

À propos de Nouveau Monde Graphite

NMG travaille à se positionner comme un contributeur clé au sein de la révolution énergétique. La Société travaille au développement d’une source pleinement intégrée de matériaux écologiques d’anode pour batteries au Québec, au Canada, pour les marchés en pleine expansion des piles à combustible et des batteries lithium-ion. Avec ses opérations à faible coût et des normes ESG enviables, NMG aspire à devenir un fournisseur stratégique des principaux fabricants mondiaux de batteries et de véhicules en offrant des matériaux avancés performants et fiables tout en promouvant la durabilité et la traçabilité de la chaîne d’approvisionnement. www.NMG.com

Contact
MÉDIAS

Julie Paquet
VP Communications et Stratégie ESG
+1 450 757-8905 poste 140
jpaquet@nmg.com

INVESTISSEURS

Marc Jasmin
Directeur, Relations aux investisseurs
+1 450 757-8905 poste 993
mjasmin@nmg.com

Abonnez-vous à notre fil de nouvelles : <https://NMG.com/fr/investisseurs/#nouvelles>

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Tous les énoncés, autres que les faits historiques, contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, les déclarations décrivant l'utilisation prévue du produit du Placement privé, le Placement privé, la relation qu'entretient la Société avec ses parties prenantes, les tendances du marché, ainsi que les déclarations du paragraphe « À propos de Nouveau Monde Graphite » et ailleurs dans le communiqué de presse qui décrivent essentiellement les perspectives et les objectifs de la Société, constituent de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de certaines lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières, et sont fondées sur des attentes, des estimations et des projections au moment de la publication du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la Société au moment où ces énoncés ont été formulés, sont assujetties à des incertitudes et à des imprévus importants sur les plans opérationnel, économique et concurrentiel. Ces estimations et hypothèses peuvent se révéler inexactes. Par ailleurs, ces énoncés prospectifs sont basés sur différents facteurs et hypothèses sous-jacents, notamment les tendances technologiques actuelles, la capacité de fonctionner de manière sécuritaire et efficace, la livraison et l'installation en temps opportun de l'équipement requis pour la production, les perspectives et occasions d'affaires de la Société et les estimations du rendement opérationnel de l'équipement, ne sont pas garants du rendement futur.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus et à des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux anticipés ou suggérés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels soient sensiblement différents des attentes actuelles comprennent notamment des retards quant aux dates de livraison prévues de l'équipement, la capacité de la Société à mettre en œuvre ses initiatives stratégiques et si ces initiatives stratégiques donneront les résultats escomptés, la disponibilité d'un financement ou d'un financement à des conditions favorables pour la Société, la dépendance aux prix des matières premières, l'impact de l'inflation sur les coûts, les risques d'obtention des permis nécessaires, le rendement opérationnel des actifs et des activités de la Société, les facteurs concurrentiels dans le secteur de l'exploitation minière et de la production du graphite, les changements aux lois et aux règlements ayant une incidence sur les activités de la Société, le risque d'acceptabilité politique et sociale, le risque lié à la réglementation environnementale, le risque lié aux devises et aux taux de change, les développements technologiques, l'impact de la pandémie de COVID-19 et des mesures mises en place par les gouvernements en réaction à cette pandémie, et la conjoncture économique en général ainsi que les risques liés aux bénéfices, aux dépenses d'investissement, aux flux de trésorerie et à la structure du capital et aux risques commerciaux généraux. Une description plus détaillée des risques et des incertitudes figure dans la notice annuelle de NMG datée du 22 mars 2022, notamment dans la section intitulée « Facteurs de risque », qui est disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov. D'autres facteurs imprévisibles ou inconnus qui ne sont pas abordés dans la présente mise en garde pourraient aussi avoir un impact défavorable important sur les énoncés prospectifs.

Plusieurs de ces incertitudes et de ces imprévus peuvent affecter directement ou indirectement ou pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels diffèrent considérablement de ceux avancés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, car

les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but de fournir de l'information sur les attentes actuelles de la direction et ses plans pour l'avenir. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, ni d'expliquer toute différence importante entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf tel que l'exigent les lois en valeurs mobilières applicables.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument la responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

De plus amples renseignements concernant la Société sont disponibles dans la base de données SEDAR (www.sedar.com), et pour les lecteurs américains sur EDGAR (www.sec.gov), ainsi que sur le site Web de la Société à l'adresse : www.NMG.com.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'une offre d'achat et il n'y aura aucune vente des titres dans un État où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale. Les titres vendus n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrés en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933, telle que modifiée (la « Loi américaine sur les valeurs mobilières ») et ne peuvent être offerts ou vendus à des personnes des États-Unis ou à des personnes américaines, ou pour leur compte ou leur bénéfice, en l'absence d'enregistrement ou d'une dispense applicable aux exigences d'enregistrement de la loi américaine sur les valeurs mobilières et des lois étatiques sur les valeurs mobilières applicables. Les termes « États-Unis » et « personne américaine » sont définis dans le Règlement S de la Loi américaine sur les valeurs mobilières.